

# Le Monde

**« L'efficacité d'un Etat, qu'il soit fédéral ou central, dépend de la confiance suscitée par son leader »**

## TRIBUNE

**Cyrille Schott**

Préfet (h.) de région, ancien directeur de l'Institut national des hautes études de la sécurité et de la justice (Inhesj)

**La capacité des Etats à répondre à la crise sanitaire ne dépend pas de leur système politique, qu'il soit fédéral ou unitaire, estime le préfet Cyrille Schott, dans une tribune au « Monde ». Le plus important est l'aptitude des dirigeants à bien analyser les phénomènes et à créer autour d'eux de la confiance.**

Publié le mardi 2 juin 2020 à 06h00 Temps de Lecture 4 min.

**Tribune** Si la gestion de la pandémie a interrogé sur l'efficacité relative des régimes autoritaires et des démocraties, un autre sujet mérite examen : celui de l'efficacité comparée des Etats unitaires et des Etats fédéraux. La comparaison entre l'Allemagne fédérale et la France unitaire vient à l'esprit, avec le sentiment d'une meilleure performance de la première. L'on ne peut néanmoins s'arrêter à cette analyse.

A ce stade, une étude précise de la question est exclue, mais de premières observations sont possibles. Le système fédéral a l'avantage de la proximité du pouvoir par rapport aux territoires et leurs habitants et d'une meilleure considération de la diversité des situations. En revanche, il peut rendre plus difficile la définition d'une politique cohérente à l'échelle du pays. Il exige une bonne concertation entre le gouvernement fédéral et les Etats fédérés, dans la mesure où la santé appartient à leurs compétences.

Article réservé à nos abonnés **Lire aussi** [Macron en chef, Merkel en arbitre : pourquoi la France et l'Allemagne ont abordé la crise sanitaire de façon opposée](#)

En Australie, dès le mois de mars, un cabinet national a été créé autour du premier ministre fédéral avec les premiers ministres des six Etats fédérés et les chefs-ministres des deux Territoires. Ce cabinet, réuni régulièrement, détermine des directives

nationales, qui sont complétées par les Etats fédérés et les Territoires pour tenir compte des conditions locales.

## **Un fédéralisme différent entre l'Allemagne, les Etats-Unis et le Brésil**

En Allemagne, la chancelière tient régulièrement des réunions de concertation de plusieurs heures avec les ministres-présidents des Länder, des seize Etats fédérés, afin d'harmoniser les positions, qui varient entre la sévérité des mesures en Bavière et une plus grande souplesse en Rhénanie-Palatinat. A l'issue de ces rencontres, Angela Merkel apparaît à la télévision, des papiers à la main, pour résumer les lignes directrices adoptées sur le plan fédéral, les Länder adaptant les mesures à leurs populations et à la prévalence du virus en leur sein.

Face à ces mécanismes performants, les Etats-Unis et le Brésil offrent l'image de systèmes fédéraux dysfonctionnels. Les présidents américain et brésilien n'ont pas installé d'instance de concertation avec les Etats fédérés. Au contraire, ils n'hésitent pas à s'opposer aux pouvoirs de ces Etats. Le président Trump manie son verbe sans souci du partage des compétences entre la fédération et ses membres, ou de la création d'un consensus avec et entre les gouverneurs des 50 Etats fédérés. Il désigne à la vindicte publique les gouverneurs ayant pris des mesures de confinement qui lui déplaisent et encourage les manifestations contre leurs décisions.

**Article réservé à nos abonnés Lire aussi [Mensonges, polarisation, rejet des normes... Le « trumpisme » au révélateur du Covid-19](#)**

Le président Bolsonaro minimise systématiquement la gravité du virus et critique les Etats fédérés ou les villes qui arrêtent des mesures de protection de leurs habitants. Alors le système fédéral conduit à la confusion dans les esprits des populations et confronte les différents pouvoirs à leur solitude, à leur concurrence, voire à leur impuissance. Certes, les initiatives des gouvernances locales et de diverses instances de la société civile tentent de limiter l'ampleur de la catastrophe, mais cela dans un climat très difficile.

## **Les limites de l'Etat unitaire**

L'Etat unitaire offre l'avantage d'une direction unifiée de la manœuvre à l'échelle de la nation et d'une capacité de décision plus rapide. En revanche, il court le danger de moins prendre en compte la diversité des situations locales et la souhaitable concertation avec les collectivités décentralisées. La Corée, la Nouvelle-Zélande ou, en Europe, le Portugal et le Danemark témoignent des bons résultats d'Etats unitaires.

En France, l'Etat s'est inscrit d'emblée au cœur de la gestion de crise, s'appuyant sur les instruments de souveraineté à sa disposition. Les décisions ont été prises pour tout le pays, avec une parole présidentielle forte se voulant mobilisatrice, celle du monarque républicain qu'est le président de la République.

**Article réservé à nos abonnés Lire aussi [Thomas Piketty : « Social-fédéralisme contre national-libéralisme »](#)**

D'abord, les responsables des collectivités territoriales – présidents de conseils régionaux et départementaux, maires de grandes villes – n'ont guère été impliqués dans le processus de décision. Si le confinement arrêté de façon centralisée s'est globalement révélé efficace, le rôle des pouvoirs locaux a toutefois grandi au fur et à mesure, que ce soit pour l'approvisionnement en équipements de protection, la déclinaison des mesures de déconfinement ou le discours de proximité aux populations. L'Etat central a trouvé ses limites.

## **Rôle des dirigeants**

En vérité, l'efficacité des réactions nationales dépend d'autres facteurs que la forme, fédérale ou unitaire, de l'Etat, entre autres la rapidité de la prise de conscience par les dirigeants de la gravité de la pandémie, la promptitude des premières décisions, y compris dans le champ logistique, le testage précoce, la capacité de réaction des hôpitaux, l'attitude des populations, la chance...

**Article réservé à nos abonnés Lire aussi [« Nous voulons un pacte girondin entre l'Etat et nos territoires »](#)**

S'agissant du fonctionnement de l'Etat, ce qui importe le plus, c'est l'aptitude des dirigeants nationaux à bien analyser les phénomènes et à créer autour d'eux, sinon une totale adhésion, difficile dans une démocratie, du moins la confiance, tant des pouvoirs fédérés ou locaux que des populations, autour des dispositions à prendre.

S'agissant de l'Union européenne, qui cumule des aspects fédéraux avec la monnaie commune ou la politique commerciale et des aspects intergouvernementaux, qui regroupe surtout de vieilles nations enracinées dans l'histoire, une réponse fédérale ne saurait être la panacée. Ce qu'il lui faut, c'est la confiance et la solidarité, l'aptitude des leaders à susciter cette confiance et cette solidarité entre peuples liés par un destin commun.

**Cyrille Schott**(Préfet (h.) de région, ancien directeur de l'Institut national des hautes études de la sécurité et de la justice (Inhesj))